



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de Mouterhouse
Place de la Mairie
57620 MOUTERHOUSE

Dossier suivi par :
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS

Metz, le 13 novembre 2015

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant : Le projet de création d'une rampe rustique sur le ruisseau du « Krappenthal » au droit de la digue de l'étang Brix.
PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de travaux création d'une rampe rustique sur le ruisseau du Krappenthal au droit de la digue de l'étang BRIX sur le ban communal de Mouterhouse.**

Ce dossier a été déposé par : **Monsieur Christian BRIX**
77 rue Saint Hubert
57620 GOETZENBRUCK

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 57-2015-00306** en date du 12 novembre 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER